

pConseil communal de Rolle

MOTION « POUR QUE ROLLE DÉCLARE L'URGENCE CLIMATIQUE »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le constat du GIEC, le Groupe International sur l'Environnement et le Climat, est sans appel. Dans son récent rapport¹, ce panel international de scientifiques confirme que la fréquence voire l'ampleur de conditions extrêmes et de catastrophes naturelles (vagues de chaleur, sécheresse, inondations) sont irréfutablement liées à l'activité humaine. Le message du GIEC aux décideurs s'avère alarmant : à défaut d'un changement radical de nos systèmes énergétique et productif, la situation ne fera qu'empirer, entraînant dans son sillage d'autres dérèglements comme la montée du niveau des mers, l'acidification des océans ou, plus proche de nous, la disparition des glaciers. Ces bouleversements profonds ainsi que leurs répercussions sur l'activité humaine pourraient aboutir à des tensions à l'intérieur des frontières ou entre pays. Il est de notre devoir de mettre tout en œuvre afin d'éviter ces scénarios tragiques.

Les experts du GIEC – parmi lesquels plusieurs Suisses – soulignent le caractère urgent de mesures correctrices, tant au niveau économique que sociétal. L'objectif consiste à limiter les catastrophes, préserver l'environnement et assurer le futur des générations à venir. La prise de conscience est progressive, certes, mais elle existe. De nombreux gouvernements et entreprises affirment avoir fait une priorité de la question climatique et environnementale.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer. Rolle, commune de moins de 7000 habitants, ne résoudra pas les problèmes climatiques mondiaux à elle seule, mais peut apporter sa contribution, donner l'exemple et permettre à sa population d'être encore plus fière de sa commune – maintenant et demain.

Dans ce contexte, nous invitons la Municipalité à déclarer l'Urgence climatique sur son territoire. Pour symbolique qu'elle soit, cette mesure permettra :

1. Le déploiement d'un plan-climat communal ambitieux, suivant le Plan climat vaudois² qui comprend un volet spécifique aux communes³ et relève l'importance de leur implication dans la réussite de celui-ci
2. L'intégration d'un volet « développement durable » à chaque préavis, permettant de mesurer l'impact climatique des décisions proposées par la Municipalité
3. De saisir les opportunités qu'offre le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour les projets dont l'impact et la portée dépassent les frontières rolloises
4. De soutenir la transition vers la mobilité électrique, en particulier pour le transport motorisé individuel
5. La révision des plans d'urbanisme et des polices des constructions afin d'encourager une plus grande sobriété énergétique des bâtiments
6. Le renforcement de la communication et des campagnes de sensibilisation pour que la population soit informée et consciente des scénarios possibles, des actions de leur commune et de ce qu'elles ou ils peuvent faire à leur échelle.

1. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf

2. www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/climat/fichiers_pdf/202006_Plan_climat.pdf

3. www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc/

